infomairie

Retrouvez vos infos : errouville.mairie54.fr

Récupération des engins de guerre…

A l'occasion de diverses activités (chantier, promenade,) il n'est pas rare de découvrir ou de mettre au jour des munitions ou des engins utilisés pendant les deux guerres mondiales. Tous représentent un risque, variable selon leur nature, et leur vieillissement. Avec l'âge une munition devient généralement de plus en plus dangereuse.

Toute découverte ou détention d'engin de guerre doit être signalée en priorité à la mairie, ou à défaut, à la police. En attendant l'intervention de l'équipe de déminage, prendre des mesures de sécurité, les engins ou munitions ne doivent pas être manipulés ou déplacés.

La mairie ou la police contactent le SIDPC.

Un formulaire de demande d'intervention de récupération d'engins de guerre est disponible en mairie…